

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la Société Nationale d'Investissement (SNI) représentée par son Président Directeur Général Monsieur Bassim Jai Hokaimi, a déclaré le 29 octobre 2004, avoir cédé sur le marché de blocs, le 25 octobre 2004, 312.500 actions Berliet Maroc au cours unitaire de 100 dh franchissant ainsi à la baisse les seuils de participation de 33,33% et 20% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, La SNI détient 134.494 actions Berliet Maroc soit 10,76% du capital de ladite société.

Contact CDVM :

Tel : 037 68 89 26

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières